



**HAL**  
open science

## Quatorze cens ruës, & plusieurs Palais magnifiques

Vivien Barrière

► **To cite this version:**

Vivien Barrière. Quatorze cens ruës, & plusieurs Palais magnifiques: Faut-il prendre au sérieux Denis Nault et son Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun?. HERBERT DE LA PORTBARRE-VIARD Gaëlle et DUARTE Pedro (dir.). Architectures et décors fictifs antiques et médiévaux. Illusion, fiction et réalité, Karthala, p. 65-81, 2022, 9782811123970. hal-03651732

**HAL Id: hal-03651732**

**<https://hal.science/hal-03651732>**

Submitted on 2 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

« Quatorze cens ruës, & plusieurs Palais magnifiques ». Faut-il prendre au sérieux Denis Nault et son *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun* ?

En 1688, paraît à Autun, chez l'imprimeur Bernard Lamothe Tort, un ouvrage sans nom d'auteur intitulé *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*. Dédié aux principaux magistrats de la ville, ce texte est précédé d'une préface dans laquelle l'auteur, derrière l'habituelle affectation d'humilité, justifie la nécessité de son entreprise sans laquelle « l'antiquité [d'Autun] si venerable perdrait l'éclat qu'elle merite [...] par l'oubli injurieux des tems, & par la paresse des Ecrivains<sup>1</sup> ». C'est donc, à l'en croire, par devoir de mémoire autant que par piété, « pour rendre à ma Patrie l'honneur que je luy dois<sup>2</sup> » qu'un magistrat se fait antiquaire et historien. L'auteur de cette *Histoire*, Denis Nault (1629 ou 1633-1707), est en effet un juge-bailli qui exerça non loin d'Autun, à Toulon-sur-Arroux puis à Luzy en Nivernais où il finit ses jours. Natif d'Autun, Denis Nault a souhaité honorer sa patrie en publiant ses recherches sur l'ancienne Bibracte : c'est ainsi que son *Histoire* est précédée d'une longue et minutieuse description architecturale de la ville antique, en commençant par l'enceinte, les quatre portes urbaines, les tours, les rues pavées, les principaux palais, la pyramide de Couhard, le réseau souterrain d'adduction d'eau, le Capitole, les ensembles thermaux publics et privés, la villa des druides et le palais de Montjeu. Pourtant, l'ouvrage laissé par D. Nault est la plupart du temps ignoré des historiens et des antiquaires travaillant sur Autun : quand ces derniers le mentionnent, c'est pour lui dénier unanimement le statut d'antiquaire et d'auteur digne de foi. De fait, l'*Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun* pose un problème de statut générique : malgré l'intitulé choisi par l'auteur pour son ouvrage, l'appartenance de ce texte au genre historique ne va pas de soi et, en particulier, ne résiste pas à une lecture attentive de son contenu. L'*Histoire de l'ancienne Bibracte* de Denis Nault mentionne-t-elle les sources et les travaux antérieurs qui fondent son propos ? Et, plus généralement, sur quoi son propos repose-t-il fondamentalement : l'étude autoptique des vestiges conservés, la lecture des sources antiques ou la compilation de travaux antérieurs ? En d'autres termes, faut-il ou non considérer ce texte comme relevant du discours scientifique et son auteur comme un antiquaire ?

## 1. Les ambitions historiques d'un Autunois antiquaire

---

<sup>1</sup> D. Nault, *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*

### 1.1. Les sources textuelles à l'origine du texte de D. Nault

Après une brève préface, l'ouvrage se compose de deux parties inégales : la première est une description architecturale de la ville antique d'Autun et de ses environs immédiats qui, en guise d'introduction, présente de manière flatteuse le cadre urbain dans lequel vivaient les Eduens (p. 6-40) tandis que la seconde, qui est le cœur même de l'ouvrage, retrace l'histoire des Eduens pendant la guerre des Gaules depuis la constitution d'une alliance éduo-helvète jusqu'à la destruction de Bibracte (p. 40-173).

Bien que le témoignage de César ne soit jamais mentionné en tant que tel par D. Nault, c'est bien le *De bello Gallico* qui sert de trame à cette narration historique : l'ordre du texte césarien est suivi très fidèlement mais le contenu est continuellement tordu par D. Nault qui n'adopte pas le regard du proconsul sur les événements mais celui des élites éduennes. Alors que le premier personnage présenté dans le *De bello Gallico* est l'Helvétie Orgétorix que César accuse d'aspirer au pouvoir monarchique et qui est le beau-père de l'Eduen Dumnorix (César, BG, I, III), D. Nault inverse la perspective. La guerre des Gaules ne découle pas plus du projet migratoire d'Orgétorix que des ambitions du proconsul romain : à en croire D. Nault, tout part des ambitions royales de Dumnorix qui l'incitent à nouer une alliance matrimoniale et militaire avec Orgétorix<sup>3</sup>. Le récit de la chute d'Orgétorix et du projet helvète de migration dans le Saintonge est fidèlement repris du texte de César. En revanche, D. Nault exploite un silence de César lorsque ce dernier évoque avoir été informé des projets helvètes de franchissement du Rhône à Genève (César, BG, I, VII) : l'auteur autunois affirme que ce renseignement a été transmis au proconsul par un Dumnorix manipulateur qui avait prétendu à César qu'il se chargeait d'interdire aux Helvètes le passage par le Jura alors qu'il s'était au préalable accordé avec eux pour leur garantir un passage par le territoire éduen, dans l'espoir de profiter du renfort de leurs 240 000 hommes pour anéantir César<sup>4</sup>. A deux reprises, D. Nault apporte des précisions sur le rôle décisif joué par les frères éduens Dumnorix et Diviciac(us) lors de combats qui tournent mal pour les légions césariennes, une première fois lors d'un combat contre les Helvètes (César, BG, I, XXIV-XXVI, qui donne lieu à une réécriture p. 57-58), une seconde fois lors d'un combat contre les troupes germanes d'Arioviste (César, BG, I, LII-LIII, dont le bref récit donne lieu à la mise en scène d'un combat singulier entre Arioviste et Diviciac, p. 62-

---

<sup>3</sup> *Id.*, p. 41-42.

<sup>4</sup> *Id.*, p. 46-47. D. Nault évoque la présence de 240 000 hommes (p. 46) au sein de l'armée helvète alors que César en mentionne 263 000 (César, BG, I, XXIX) : il pourrait s'agir d'une confusion de la part de l'historien autunois qui aurait repris par erreur les dimensions que César indique pour le territoire helvète, « 240 000 pas de long » (César, BG, I, II : *in longitudinem milia passuum CCXL*).

67). Ces précisions que D. Nault invente de toutes pièces ne le conduisent pas à bouleverser l'économie générale du texte césarien mais exploitent des non-dits ou proposent un éclairage différent de faits brièvement mentionnés par César : il s'agit pour l'auteur autunois d'offrir à ses contemporains une histoire dont les vrais acteurs soient les Eduens, et non le proconsul romain. Ce faisant, il témoigne d'un réel talent dans l'art de la déformation historique qu'il met à réécrire les événements des années 58-52 av. J.-C. À part la *Guerre des Gaules* de César qu'il ne cite pas explicitement mais qui lui fournit la trame de son *Histoire*, de quels autres ouvrages D. Nault s'est-il inspiré ?

La lecture attentive du texte de D. Nault trahit sa connaissance d'un certain nombre de travaux antérieurs consacrés à l'antiquité d'Autun. Dès les premières pages, l'auteur explique son refus d'aborder les questions d'étymologie et de toponymie qui ont largement occupé les érudits de la Renaissance, il refuse aussi d'entrer dans la question de l'identité du fondateur de la ville qui relève, selon lui, de la fable plus que de l'histoire :

Je ne m'arrêteray pas à rechercher le tems de sa fondation, ny le nom de son fondateur, ny d'où procede celuy de Bibracte qu'elle a porté ; & bien qu'on ait voulu dire que Samothès petit fils de Noé l'avoit bâtie cinquante ans après le déluge, que d'autres Auteurs soient d'avis qu'Apollon en a été le fondateur, ces sortes de rapports qui n'ont pris leur origine que dans la fable ne permettent pas qu'on les assure dans une véritable Histoire<sup>5</sup>.

Il prend ainsi le contre-pied de la production érudite qui, depuis le *Catalogus gloriae mundi* de Barthélémy de Chasseneuz (1529) jusqu'à l'*Histoire de l'antique cité d'Autun* d'Edme Thomas (1660), revenait largement sur la question de l'ancienneté d'Autun et sur l'attribution de sa fondation à Samothès ou à Apollon<sup>6</sup>. Le long hommage que B. de Chasseneuz consacra à la grandeur passée d'Autun, plusieurs fois réimprimé jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, eut une grande influence sur les érudits de la Renaissance qui s'en inspirèrent très souvent, tels Gilles Corrozet dans *Le Catalogue des antiques érections des Villes & Citez, assises es trois Gaules* (1537), Guillaume Paradin dans le *De antiquo statu Burgundiae liber* (1542), André Thévet dans *La cosmographie universelle d'André Thevet cosmographe du roy* (1575), Pierre de Saint-Julien de Balleure dans *De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgogne* (1581), André Duchesne dans *Les antiquitez, et recherches des villes, chasteaux, et places plus remarquables de toute la France* (1609) ou encore Jacques de Fonteny avec *Les antiquitez,*

---

<sup>5</sup> *Id.*, p. 5.

<sup>6</sup> B. de Chasseneuz, *Catalogus gloria mundi*, Lyon, de Harsy, 1529. L'objection de bon sens que D. Nault oppose à ceux qui soutiennent que la fondation d'Autun est due à Samothès ou à Apollon mérite toutefois d'être mentionnée : « qu'elle apparence y auroit il que cinquante ans après l'inondation universelle de la terre ; Samothès, ou Apollon eussent eu assez de gens pour bâtir une Ville n'étant resté personne dans le monde que Noë, & ses enfans qui ne pouvoient pas en si peu de tems avoir produit un nombre d'hommes suffisant pour former de grands édifices, & pour les habiter. » (D. Nault, *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 6).

*fondations et singularitez des plus célèbres villes, chasteaux, places remarquables, églises, forts, forteresses du royaume de France* (1614). Si D. Nault annonce se détourner des thèmes qui ont intéressé ses devanciers, il s’inspire pourtant directement de l’intérêt que ces savants de la Renaissance partagent pour les étymologies reconstituées. Comme ses prédécesseurs l’avaient fait pour le temple gallo-romain de la Genetoye attribué à Janus parce que le lieu-dit de la Genetoye dériverait de *Jani tectum* ou pour la colline voisine de Montjeu qui dériverait d’un *mons Jovis* non moins attesté, D. Nault fournit des origines gauloises ou gallo-romaines à plusieurs toponymes bourguignons :

D’autres maisons superbes, environnoient la Ville de tous côtés. Viridomarus en avoit une à Verriere, Sacrovir une autre à Sarvau, Silius avoit fait construire la sienne à Sully, Liscus à Lucy le Bois, Eporedorix à Epiri, les bardes à Monbard, les Prêtres de la Deesse Isis une magnifique à Issi l’Evêque, Pollio une autre aux Poillots, Dicis la sienne à Dracy<sup>7</sup>.

Aucun des travaux que nous venons d’évoquer n’est toutefois cité par D. Nault, ni dans sa préface, ni dans le corps de son ouvrage. La réticence de D. Nault à citer les sources et les travaux qu’il a indéniablement utilisés a sans doute incité ses lecteurs à surévaluer la part de travail personnel et d’originalité, comme en témoigne la réception de ce texte.

## 1.2. Comment la critique des défauts du texte de D. Nault lui conféra par accident un statut d’antiquaire

La réception de l’*Histoire de l’ancienne Bibracte* de D. Nault peut-elle nous aider à cerner le statut du texte ? Les auteurs postérieurs sont pour le moins unanimes quand ils évoquent ce travail. Ainsi, l’abbé Germain, dans son *Discours contenant un jugement sur les historiens d’Autun*, critique explicitement en Denis Nault un auteur rempli d’idées romanesques dont l’ouvrage bafoue l’histoire et ne contient que des descriptions fantaisistes<sup>8</sup>. Trente ans plus tard, l’historien encyclopédiste Claude Courtépée partage cette opinion en mettant en garde les lecteurs contre un ouvrage « si fabuleux et si exagéré, qu’on doit s’en défier, ne citant point ses autorités<sup>9</sup> ». Parce qu’elle relève de la fable et qu’elle ne s’appuie pas sur des travaux antérieurs qu’il citerait, le statut historique de cette *Histoire de l’ancienne Bibracte* est contesté. Toutefois,

---

<sup>7</sup> D. Nault, *Histoire de l’ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 39-40 : le texte imprimé, fautif, évoque Sarrovir et Liseus.

<sup>8</sup> B. Germain, « Discours qui contient un jugement sur les historiens d’Autun », *Mercure de France*, février 1746, p. 16-17.

<sup>9</sup> C. Courtépée, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, t. III, Dijon, chez Causse, 1778, p. 499.

le simple fait d'être mentionné par ces deux historiens a conféré à l'ouvrage de Denis Nault un statut de contribution à l'histoire d'Autun, fût-elle médiocre.

Lorsque J.-S.-A. Devoucoux et J. de Fontenay, deux membres de la société savante locale, la Société Eduenne, rééditent l'*Histoire de l'antique cité d'Autun* d'Edme Thomas (1660) qu'ils considèrent – probablement de manière indue – comme le premier historien d'Autun digne de son nom, les deux éditeurs délivrent une appréciation sévère de l'ensemble des contributions antérieures, parmi lesquels D. Nault est mentionné au prix d'une modification de son prénom<sup>10</sup> :

[...] plusieurs écrivains ont publié des mémoires pour servir à l'histoire d'Autun. Ceux de Jean Munier, l'Histoire de l'ancienne Bibracte par Nicolas Nault, les vers latins d'Etienne Ladone, l'Autun chrétien de Saunier, l'Histoire de l'Eglise d'Autun par Gagnare, les Lettres de François Baudot (...) mais tous ces ouvrages ne traitent que des sujets spéciaux ou sont le fruit d'imagination rêveuses, poétiques, guidées par la flatterie, sous l'influence d'idées populaires mêlées à des souvenirs mythologiques incompris<sup>11</sup>.

Dès lors installé dans la liste des antiquaires et historiens d'Autun, il n'est pas surprenant de continuer à trouver l'ouvrage de D. Nault évoqué dans d'autres travaux ultérieurs, comme celui, remarquable, d'Harold de Fontenay (1889) ou celui de Joseph Rosny (1802) qui se distingue quant à lui davantage par ses défauts. Pour avoir largement plagié le *Discours contenant un jugement sur les historiens d'Autun* de l'abbé Germain, Joseph Rosny ne fait donc pas preuve d'une grande originalité quand, à son tour, il dénonce les développements romanesques et les « descriptions de palais enchantés » de l'auteur<sup>12</sup>. Il est beaucoup plus étonnant en revanche de constater que le même J. Rosny s'est largement inspiré des pages de D. Nault pour rédiger la conclusion de son *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte* : visiblement sans avoir conscience des contradictions induites par sa méthode de travail, J. Rosny reprend dans un long paragraphe avec une grande fidélité la description fantaisiste que D. Nault avait faite d'une ville d'Autun (Bibracte) aux 1 400 rues<sup>13</sup>.

## 2. Denis Nault, architecte de la reconstruction somptueuse d'une ville en ruines

---

<sup>10</sup> A.-F. Delandine, *Dictionnaire historique, critique et bibliographique, contenant les vies des hommes illustres*, Paris, Ménard et Desenne, 1822, p. 201 : « NAULT (Nicolas-Denis), né à Autun, vers 1648, fut nommé juge d'abord à Toulon, ensuite à Lucy en Nivernais, où il est mort en 1707. On a de lui : I. *Histoire de l'ancienne Bibracte, appelée Autun*, Autun, 1688, in-12. II. *La mort d'Ambiorixène, vengée par celle de Jules-César, assassiné par Brutus*, Lyon, 1688, in-12. ».

<sup>11</sup> J.-S.-A. Devoucoux et J. de Fontenay, dans E. Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Autun, Dejussieu, 1846, p. II.

<sup>12</sup> J. Rosny, *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de la république des Eduens, divisée en IV livres et ornée de gravures*, Autun, Dejussieu, 1802, p. X.

<sup>13</sup> *Id.*, p. 289-290.

Dès la préface, Denis Nault oppose la « magnificence » et la « grandeur » passées de la ville antique aux « ruines » visibles çà-et-là dans la ville moderne. Pensant – comme la majorité de ses contemporains – que la moderne Autun s’est construite sur les vestiges de l’antique Bibracte, il considère, en outrepassant le texte de César<sup>14</sup>, que la ville antique a été complètement détruite à la fin de la guerre des Gaules.

Rien n’étoit pour lors plus pompeux & plus magnifique que cette superbe Cité, dont la police étoit parfaitement réglée, la Jeunesse bien instruite, le Peuple affable et honneste, la Justice en sa pureté, les armes en leur force, & le tout répondant également bien à la sagesse & à la conduite d’un Magistrat suprême, qui n’avoit d’autre amour que celui de sa Patrie & d’autre passion que celle de luy procurer de la gloire<sup>15</sup>.

Le projet de D. Nault est clairement énoncé dès les premières lignes : rendre hommage à l’ancienneté d’Autun en écrivant une histoire des Eduens. En cela, sa démarche est révélatrice d’une conception idéologique selon laquelle l’histoire est au service de la politique : dans la lignée inaugurée à Autun par B. de Chasseneuz, les travaux sur l’ancienneté d’une ville ont d’abord pour but d’asseoir son prestige et son autorité dans le présent. L’originalité de l’*Histoire de l’ancienne Bibracte appresent appelée Autun* de D. Nault réside dans le fait que la glorification des ancêtres éduens est précédée par une longue description élogieuse du cadre architectural et urbain dans lequel évoluaient les Eduens.

### 2.1.La description architecturale d’une ville imaginée

D’emblée, il faut insister sur ce point : l’auteur de l’*Histoire de l’ancienne Bibracte appresent appelée Autun* ne fournit pas un panorama de la conservation des vestiges antiques à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il donne à ses lecteurs une vision de la ville antique telle qu’il l’imagine avant sa destruction qu’il attribue à Fabius, un lieutenant de César. Pour comprendre comment D. Nault construit sa description de l’antique cité éduenne, on peut toutefois la confronter à ce que nous savons de l’état des connaissances et de l’état de conservation des vestiges autunois dans les années 1680 grâce aux sources textuelles et iconographiques contemporaines qui sont parvenues jusqu’à nous : le *Plan & Pourtraict de la ville d’Authun* publié dans *La Cosmographie universelle de tout le monde* par F. de Belleforest et S Münster en 1575, le *De antiquis Bibracte monumentis libellus* attribué au médecin Léauté (années 1580-1590, publié en

---

<sup>14</sup> A aucun moment, César n’évoque ni le siège, ni la destruction, ni l’incendie de Bibracte. C’est d’ailleurs à Bibracte qu’il prend ses quartiers d’hiver jusqu’à la fin du mois de janvier 51, si l’on en croit Hirtius (BC, VIII, II).

<sup>15</sup> D. Nault, *Histoire de l’ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 31-32.

1650), les *Véritables recherches de l'Antiquité de la Cité d'Autun* du chanoine Perrin (dans les années 1590-1606, manuscrit inédit), les *Augustoduni antiquitates* de l'avocat E. Ladone (1620 ou avant, publiées en 1640) et l'*Histoire de l'antique cité d'Autun* du chanoine E. Thomas (1660).

Mettons à l'épreuve la description détaillée que D. Nault brosse des quatre portes urbaines de l'enceinte antique. Si le rempart gallo-romain possédait bel et bien quatre portes, aujourd'hui désignées sous les noms de porte d'Arroux, porte de Saint-André, porte de Rome et porte de Saint-Andoche, seules les deux premières présentaient un bon état de conservation avec leurs quatre baies soutenant une galerie d'arcades. De la porte Saint-Andoche, il ne restait qu'une tour, complètement intégrée dans le bâti de l'abbaye Saint-Andoche. Quant à la porte de Rome, il n'en restait pas trace, les sources iconographiques et textuelles de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle concordent sur ce point<sup>16</sup>. Pour autant, D. Nault décrit avec autant de précision les quatre portes urbaines, une abondance de détails qui nous donne l'opportunité d'apprécier la piètre valeur documentaire de sa description architecturale. Alors qu'il connaît les appellations contemporaines des quatre portes qu'il mentionne par ailleurs, l'historien ne les utilise pas, au moment de leur description, pour les distinguer les unes des autres. Ce qui guide l'ordre dans lequel il décrit les quatre portes, c'est l'ordre architectural qui les caractérise : « Chaque portail avait son ordre différent<sup>17</sup> », à savoir toscan pour la première porte, dorique pour la deuxième, ionique pour la troisième et corinthienne pour la dernière. nous apprend-il avant de détailler respectivement l'édifice toscan, dorique, ionique et enfin corinthien. D. Nault utilise la connaissance directe qu'il a des vestiges autunois partiellement conservés avant d'extrapoler et de restituer une situation antique complète. En effet, D. Nault a pu remarquer que la porte d'Arroux présentait des chapiteaux de pilastre corinthiens tandis que ceux de la porte Saint-André relevaient de l'ordre ionique. Son raisonnement est simple : il existait quatre portes, deux d'entre elles comportent des ordres architecturaux différents, par conséquent, les deux dernières portes devaient appartenir aux deux autres ordres architecturaux restants, le toscan et le dorique. Mais que valent les descriptions de la porte ionique (derrière laquelle on s'attend à trouver la porte Saint-André) et de la porte corinthienne, inspirée par la porte d'Arroux ?

Le quatrième étoit de l'ordre Corynthien enrichi de marbre, les colonnes étoient posées sur d'autres colonnes avec des moulures, des Arabesques & d'autres fantaisies d'une invention singuliere. Entre les colonnes étoient des niches, dans lesquelles on avoit posé les statues des

---

<sup>16</sup> Cf. le *Plan & Pourtraict de la ville d'Authun*, dans F. de Belleforest, S. Münster, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, M. Sonnius ou N. Chesneau, 1575. Cf. également l'ouvrage attribué à J. Léauté, *De antiquis Bibracte seu Augustoduni monumentis libellus*, Lyon, G. Barbier, 1650, p. 43 : ce témoignage fiable de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle nous apprend que cet édifice avait déjà été occulté par la construction d'un bastion de la fortification moderne.

<sup>17</sup> D. Nault, *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 8.

grands Hommes de la Cité en demi bosse, si proprement dentiées, que les figures sembloient sortir hors du fonds, & se jeter hors de l'ouvrage<sup>18</sup>.

La porte d'Arroux présente un bel ordre de pilastres et de chapiteaux corinthiens se développant entre deux entablements complets (architrave, frise et corniche) mais il s'agit de calcaire oolithique, et non de marbres. Aucune autre des portes urbaines n'a d'ailleurs livré d'éléments architecturaux de marbre, quoique la tradition locale affirme le contraire pour la porte sud-est, la porte de Rome, parfois désignée sous le nom de porte des marbres. Quant à la mention de niches abritant des statues, la seule source qui permettrait d'étayer une telle hypothèse est un relevé de la porte Saint-André réalisé en 1611 par l'architecte-jésuite Etienne Martellange. On y voit représentée une statue en ronde-bosse au centre de la galerie d'arcades sommitale : d'une part, il ne s'agit pas d'une niche, mais d'une arcade entre deux pilastres, d'autre part, l'espace dans lequel la statue est installée est un espace inexistant qu'invente le dessinateur dans la mesure où, en réalité, c'est un pilier, et non un espace vide, qui se situe à l'aplomb du piédroit central. Quant à la porte à l'ordre ionique qui pourrait correspondre à la porte Saint-André :

Le troisième étoit d'un ordre ionique plus delicat, & mieux orné en la baie, le chapiteau étoit garni de festons, & de feuillages, le Corps de l'Ouvrage cannelé & plissé, les jambages des portes étoient de grosses pierres quarrées, posées les unes sur les autres sans ciment & sans crampon de fer, mais si proprement, & si artistement placées, qu'on eut cru que toutes ensemble n'étoient qu'une seule pierre<sup>19</sup>.

Les connaissances en architecture antique de l'historien autunois se révèlent inégales : il connaît les noms des quatre ordres architecturaux mais ignore que ce sont les chapiteaux corinthiens, et non les chapiteaux ioniques, qui sont ornés de feuilles. Par ailleurs, les pilastres de la galerie de la porte Saint-André ne sont pas cannelés, à la différence de ceux de la porte d'Arroux. Quant à la description des piédroits en grand appareil de pierre de taille, elle est relativement conforme à la réalité mais aussi à deux passages d'un ouvrage antérieur dont D. Nault a peut-être eu connaissance : l'enceinte romaine y était qualifiée de « structure si unie, que les murailles paraissent n'être qu'une seule pierre<sup>20</sup> » et la porte Saint-André, décrite comme un édifice « bâti de grandes pierres liées de crampons de fer, lesquels ayant quitté par le temps, l'ouvrage se soutient par son poids »<sup>21</sup>. En définitive, l'examen de la description qu'il établit des deux portes conservées nous invite à ne pas accorder le moindre crédit aux éléments inédits qu'il mentionne pour les deux portes restantes :

L'un étoit à la Toscane, tout nud avec fort peu d'ornemens, mais les parties s'accordoient avec une si juste proportion, & tant de simetrie, qu'outre la situation admirable des colonnes, on voïoit

---

<sup>18</sup> D. Nault, *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appellée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 10.

<sup>19</sup> D. Nault, *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appellée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 9-10.

<sup>20</sup> E. Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Autun, Dejussieu, 1846, p. 33.

<sup>21</sup> E. Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Autun, Dejussieu, 1846, p. 38.

sur leur colier que l'arc de la voute y prenoit sa naissance & s'appuyoit par des beautés de l'art si proprement suivies jusques dans la cimaise, dans la frise, & dans le bandeau, qu'il n'y avoit pas une saillie hors de l'Ouvrage qui pût faire accuser l'Ouvrier de la moindre faute d'architecture. Le second étoit d'un ordre d'orique, sur la baze duquel étoient douze colonnes cannelées qui supportoient deux arcs des deux côtés, & un grand au milieu qui faisoit trois voutes sur lesquelles étoient les faces, & les surfaces dentelées, & ensuite la couronne garnie de petits piliers entrouverts & la frize ornée de quantité de feuillages, de trophées, & de bandelettes qui charmoient la veüe, & causoient de l'admiration à tous les connoisseurs<sup>22</sup>.

À la lecture d'une telle description, malgré la profusion de termes issus du lexique architectural, le lecteur serait bien en peine de dessiner les deux portes en question : seule l'idée de beauté ressort de ces lignes. Le passage se conclut avec l'évocation des toitures des portes urbaines :

[...] leurs couvertures étoient à écailles argentées, entrecoupées de rays d'or avec des balustrades de bronze sur elles, & une l'antenne, où l'on mettoit tous les soirs des flambeaux pour attirer les voyageurs à leur lumiere<sup>23</sup>.

Là encore, l'absence de données relatives à ces parties non conservées laisse libre cours à l'imagination de D. Nault. Il en va de même quand l'historien local décrit minutieusement les structures gigantesques servant à la tenue de combats navals, quand il évoque les temples construits au sommet de chacune des trois montagnes s'étendant au sud et à l'est de la ville ou quand il précise que la statue divine du temple de Janus était orientée de manière à ce que ses deux visages regardent les deux portes de la *cella* centrale<sup>24</sup>.

Quelques éléments de la description de D. Nault sont toutefois cohérents avec ce que nous savons de la situation archéologique des vestiges antiques à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et témoignent de la connaissance directe que ce natif d'Autun en avait. Suffisamment peu nombreux pour en faire la liste exhaustive, ils concernent le parement côté campagne de l'enceinte romaine<sup>25</sup>, la description du temple de la Genetoye (une tour de plan carré ornée de seize niches<sup>26</sup>) et celle de l'amphithéâtre (édifice circulaire implanté *intra muros* à l'est de la ville et s'étant conservé sous la forme de « caves voûtées »<sup>27</sup>). Quant à la mention des pseudo-temples de Pluton et de Proserpine<sup>28</sup>, au nord de la porte d'Arroux, elle est conforme à l'état des connaissances d'alors. Pour le reste, c'est l'imagination de l'auteur qui vient reconstruire les architectures qui font défaut. On décèle rapidement les caractéristiques récurrentes :

---

<sup>22</sup> *Id.*, p. 8-9.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Id.*, p. 7, 18, 22-23.

<sup>25</sup> *Id.*, p. 7-8 : « De fortes murailles dont les pierres au dehors étoient taillées en quarré, & et si proprement arrangées qu'on peut voir encore par ce qui en reste que cét ouvrage surpassoit de beaucoup la beauté & la magnificence de ceux d'apresent. Leur hauteur étoit par tout de quarante pieds, & l'épaisseur de dix ». Il est exact que les moellons quadrangulaires présentent un aspect volontairement soigné sur le parement visible depuis l'extérieur de la ville, ce qui n'est pas le cas sur le parement opposé. Par ailleurs, les dimensions que D. Nault restitue au mur de courtine – plus ou moins 3 m d'épaisseur (10 pieds) pour 12 m de hauteur (40 pieds) – sont cohérentes avec la réalité : 2,50 m d'épaisseur pour une hauteur restituée comprise entre 11 et 13 m.

<sup>26</sup> *Id.*, p. 22.

<sup>27</sup> *Id.*, p. 15.

<sup>28</sup> *Id.*, p. 23.

l'insistance sur la beauté (« trois Temples magnifiques », « un grand nombre de tres-beaux edifices », « cet ouvrage surpassoit de beaucoup la beauté & la magnificence de ceux d'apresent », des « bandelettes qui charmoient la veüe, & causoient de l'admiration à tous les connoisseurs »<sup>29</sup>), sur l'absence de défaut (« les parties s'accordoient avec une si juste proportion, & tant de simetrie », « il n'y avoit pas une saillie hors de l'Ouvrage qui pût faire accuser l'Ouvrier de la moindre faute d'architecture »<sup>30</sup>), sur la richesse des matériaux (marbre, porphyre, or, argent, bronze), sur la profusion du décor (colonnes, piliers, festons, frises, arabesques, balustrades, tapisseries, statues, lions, dauphins, etc.), le tout dans une profusion de termes mélioratifs (agréable, magnifique, riche, somptueux, charmant, extraordinaire), de superlatifs et des procédés d'amplification (« ornée de quantités de feüillages », « la Ville contenoit quatorze cens ruës, & plusieurs Palais magnifiques », « vingt mil maisons qui faisoient la grandeur de la Cité », « un grand bassin de pierre de taille d'une grandeur prodigieuses »<sup>31</sup>). Tous ces procédés se combinent dans la description du temple de Cybèle :

Ce Temple étoit vouté, & soutenu par de grands piliers de marbre d'une hauteur extraordinaire ; l'or y brilloit de toutes parts, mais avec un artifice si surprenant, & une adresse si particulière, qu'il étoit encrousté dans de petites pieces d'un verre épais, cimantées sur la muraille lesquelles arrangées les unes contre les autres ne paroissoient qu'une même piece, & faisoient néanmoins les plus agreables figures, & les objets les plus charmants que l'œil eut jamais veu<sup>32</sup>

Le caractère fantaisiste de la description de l'antique cité éduenne est presque assumé par l'auteur quand, à bout de qualificatifs élogieux, il évoque « les plus agreables figures que l'imagination pût inventer »<sup>33</sup>.

À plusieurs reprises, on constate des mentions anachroniques qui témoignent de la méthode régressive qu'utilise D. Nault pour reconstituer le cadre spatial antique à partir de pratiques postérieures. Lorsque l'historien précise que l'antique cité comptait trois quartiers, le Capitole, le Champ de Mars et Mars-Chaud<sup>34</sup>, il transpose la tripartition contemporaine de la ville entre son quartier haut autour de la cathédrale, son quartier médiéval dénommé Marchaux et la ville moderne qui s'est constituée entre ces deux pôles autour de la place du champ de Mars – trois espaces qui furent réunifiés par un rempart au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s. De même, quand il évoque la tenue de « courses de bagues » dans l'amphithéâtre<sup>35</sup>, il a probablement en tête les courses équestres qui se tiennent à Semur-en-Auxois depuis les années

---

<sup>29</sup> *Id.*, p. 7-9.

<sup>30</sup> *Id.*, p. 8. Un examen un peu plus attentif des portes conservées révèle pourtant des dissymétries (entre les impostes des grandes baies de la façade campagne de la porte d'Arroux), voire des fautes constructives (l'ensemble des bases de pilastre de la galerie de la porte Saint-André porte à faux).

<sup>31</sup> *Id.*, p. 9, 11, 12, 33.

<sup>32</sup> *Id.*, p. 24-25.

<sup>33</sup> *Id.*, p. 11.

<sup>34</sup> *Id.*, p. 12.

<sup>35</sup> *Id.*, p. 15.

1630 sous le nom de « course de la bague ». La longue description du « Palais qui étoit au dessus de la montagne de Jupiter » est clairement nourrie par la récente construction, au sud d'Autun, du château de Montjeu par le président Pierre Jeannin, Pierre de Castille et Nicolas Jeannin de Castille, occupant contemporain de la rédaction de l'*Histoire de l'ancienne Bibracte* : D. Nault décrit longuement la route qui y mène, son portail, ses cours, ses pièces d'eau, ses parterres de fleurs, ses jardins et ses appartements dans ce qui constitue l'acmé de sa description introductive : « Le Soleil n'étoit pas plus brillant que les dorures que l'on y voyoit de toutes parts, enfin c'étoit un veritable sejour enchanté »<sup>36</sup>.

## 2.2.Histoire ou roman : les contours flous du mensonge et de la fiction

À l'en croire, les seules sources que D. Nault aurait utilisées sont des manuscrits latins mis au jour dans les décombres d'*Augustodunum* – des manuscrits qu'il aurait eus en sa possession et dont nous ne connaissons aucune mention ultérieure :

[...] il s'est trouvé des anciens Manuscrits Latins dans les ruines de la Cité d'Autun, lesquels m'ayant été mis en main : m'ont instruit de la magnificence & de la grandeur qu'elle a eu, de la force de ses armées, & de son entiere destruction. C'est sur ces memoires que je vais donner au public avec fidelité, ce qui luy a été caché jusques à present<sup>37</sup>

L'auteur prétendant fonder un discours historique sur des manuscrits qu'il est le seul à avoir vus a le souci de devancer les critiques dans un avis au lecteur au ton ferme :

Comme le nombre des jaloux est presque toujours plus grand que celui des admirateurs ; l'Auteur ne sera pas surpris si son ouvrage, comme la plupart des bons livres tombe sous la critique de certains génies mal intentionnez qui ne jugent des bonnes choses que par les fausses idées, dont ils ont le tête toute remplie ; Ne peuvent donner nulle Approbation qu'à ce qui part de leur esprit, toujours vain, toujours inquiet, toujours adorateur, de ses propres productions ; il les prie seulement, si s'en trouve quelqu'un de ce caractère dans la Province, ou autre part, à qui cette envie naisse d'écrire contre ce qu'il assure dans son Histoire ; de vouloir bien mettre ses pensées au jour ; afin qu'il y réponde hautement par toutes les pieces autentiques qu'il a en main, & qui feront les garans eternels de la verité des faits racontez dans ce Volume<sup>38</sup>

L'historien autunois affiche son assurance, à défaut d'indiquer ses sources, et met en garde le lecteur qui mettrait en doute la qualité du propos : « ce seroit s'aveugler volontairement dans la source de la lumiere que n'y pas ajouter foy »<sup>39</sup>. Faut-il reconnaître ici la mauvaise foi d'un historien médiocre ou plutôt un procédé fréquemment employé par les auteurs de romans ? Afin de dédouaner par avance l'auteur de toute accusation d'immoralité ou d'exagération que pourrait lui valoir sa fiction, l'écriture romanesque aime dissimuler son caractère fictionnel et

---

<sup>36</sup> *Id.*, p. 38. L'ensemble de la description du « Palais » s'étend p. 34-39.

<sup>37</sup> *Id.*, p. 4.

<sup>38</sup> Avis au lecteur, dans D. Nault, *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688, p. 13-14.

<sup>39</sup> *Ibid.*

trouver une justification, par exemple, dans la découverte d'un manuscrit caché dont l'histoire doit être révélée au public. C'est, entre autres exemples, ce que prétend l'abbé Prévost dans la préface du *Philosophe anglais ou Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell* (1731-1739) : ce texte a été composé, dit-on au lecteur, par un homme qui traduit en français le contenu d'un manuscrit récemment découvert. Ce n'est d'ailleurs pas la seule fois que D. Nault emploie cet artifice : la même année que son *Histoire*, il publie *La mort d'Ambiorixène vengée par celle de Jules César assassiné par Brutus* (Lyon, J. Molin, 1688) dont l'histoire aurait été découverte, dit-il, dans un coffret mis au jour lors de la crue du Tibre de 1687 : César, pour obtenir une alliance avec les Eduens, épouse Ambiorixène, sœur de Diviciac et Dumnorix mais, une fois à Rome, cette dernière finit par découvrir l'existence de Calpurnia, l'épouse légitime de César. Elle se console dans les bras de Brutus puis s'en retourne à Bibracte. Avant de mourir, lors du siège que César avait mis sous les remparts de Bibracte, elle écrit une lettre à Brutus lui demandant de la venger de César<sup>40</sup>.

Pour en revenir à l'*Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, si la volonté de travestir la réalité est bel et bien avérée (invention d'un manuscrit, proclamation de bonne foi, défense anticipée vis-à-vis de détracteurs mettant en doute la vérité des faits), comment qualifier cela : mensonge, forgerie, imposture ou bien fiction, roman, littérature ?

À la lecture de l'ouvrage du juge autunois, on distingue assez aisément ce qui est de l'ordre de la vérité et ce qui relève de l'imagination de l'auteur. Le cas des portes est parfaitement révélateur de la façon de faire de D. Nault : il est capable de donner les noms par lesquels on désignait les portes romaines au XVII<sup>e</sup> siècle (porte de Sens ou porte de Janus, porte de Langres, porte Romaine, porte des Druides) mais il recompose totalement leur décor afin de faire correspondre leur nombre avec les ordres architecturaux. C. Boëll lui reconnaît un « art de présenter, avec une candide imposture, des fictions absurdes »<sup>41</sup> avant de se demander s'il ne faut pas plutôt voir en lui un précurseur du genre romanesque inspiré par les vestiges antiques de sa ville natale. Contrairement au statut que lui a conféré la réception de son ouvrage, il faut renoncer à voir en ce juge autunois un de ces précurseurs de l'archéologie que l'on appelle

---

<sup>40</sup> Dans la même veine, D. Nault avait également composé *Le Trophée de la Justice élevé sur le Polyandre des Nobles* (Lyon, C. Mathevet, 1667) : l'histoire se déroule à Bibracte, récemment renommée Julie. Peu après qu'un druide eut amené les habitants à se convertir au christianisme, Diviciac dut régler un conflit qui divisait la ville : de la justice ou de la noblesse, laquelle avait la primauté sur l'autre ? Le titre de l'ouvrage donne la réponse à cette question. Cf. C. Boëll, « Trois petits romans historiques du juge-bailli Denis Nault », *Mémoires de la Société Eduenne*, 33, 1905, p. 324.

<sup>41</sup> C. Boëll, « Trois petits romans historiques du juge-bailli Denis Nault », *Mémoires de la Société Eduenne*, 33, 1905, p. 319.

« antiquaire ». De fait, la postérité n'a retenu de cette *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun* que la description introductive de la ville antique et l'a, pour ces pages, jugé mauvais antiquaire. En réalité, si l'on considère l'ouvrage dans sa globalité, on comprend la grande cohérence qu'il peut exister entre cette description très reconstruite des vestiges éduens et la façon dont D. Nault réécrit en profondeur l'histoire des Eduens pendant la guerre des Gaules, ce qui constitue le cœur véritable de son projet. Ce faisant, le magistrat autunois prend ici part au combat contre les détracteurs de ses ancêtres Eduens, qui peuvent tout autant les qualifier de traîtres à la cause de la Gaule indépendante que leur reprocher leur subit retournement d'alliance en 52 av. J.-C. lorsqu'ils abandonnent le camp romain pour se rallier à Vercingétorix. À ce titre, Nault reste un antiquaire dans l'acception lâche du terme, un homme fasciné d'antiquité.

Vivien Barrière  
CY Cergy Paris Université  
UMR 9022 Héritages

Liste des mots à indexer éventuellement :

Nault, Autun, Bibracte, antiquaire, romancier, histoire

Bibliographie des ouvrages cités

Boëll C., « Trois petits romans historiques du juge-bailli Denis Nault », *Mémoires de la Société Eduenne*, 33, 1905, p. 315-327.

Courtépée C., *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, t. III, Dijon, chez Causse, 1778.

Delandine A.-F., *Dictionnaire historique, critique et bibliographique, contenant les vies des hommes illustres, célèbres ou fameux de tous les pays et de tous les siècles, suivi d'un dictionnaire abrégé des mythologies et d'un tableau chronologique des événements des plus remarquables qui ont eu lieu depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, t. XX, Paris, Ménard et Desenne, 1822.

Germain B., « Discours qui contient un jugement sur les historiens d'Autun », *Mercure de France*, février 1746, p. 3-26.

Nault D., *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688.

Rosny J., *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de la république des Eduens, divisée en IV livres et ornée de gravures*, Autun, Dejussieu, 1802.

Thomas E., *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Autun, Dejussieu, 1846 (réédition de l'édition originale de 1660 par J.-S.-A. Devoucoux et J.de Fontenay).